

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MERCREDI 29 MAI 2024 – 18H30

PROCÈS-VERBAL

NB : Cette assemblée s'est tenue en présentiel et en visioconférence

1) Mot d'accueil du Président, Jean Bouquot

Le Président, Jean Bouquot, déclare ouverte la séance à 18H32. Il accueille les Amis et les membres du Conseil d'Administration présents à cette assemblée. Il remercie les Amis pour l'engouement qu'ils ont témoigné lors du lancement de saison le 28 mars dernier, à l'occasion duquel un nombre très important d'Amis a pris son abonnement pour les concerts de la saison 2024-25.

Le Président indique que l'Association des Amis de la Philharmonie poursuit son développement ; celle-ci compte aujourd'hui **769 membres dont 633 cotisants**. Le Président se réjouit de cette année qui s'est écoulée, année caractérisée par un renouvellement important des membres et une attractivité forte de l'Association auprès du public de la Philharmonie. Il rappelle que l'Association est un réel support pour l'établissement, et lui permet de mener un grand nombre d'actions. Jean Bouquot remercie les Amis et rappelle qu'ils sont les meilleurs ambassadeurs à la fois de l'offre de la Philharmonie mais aussi de celle de l'Association.

Enfin, Jean Bouquot rend hommage à ceux qui nous ont quittés cette année, notamment Monsieur Frédéric Stern, un Ami et soutien de l'établissement depuis sa création et un remarquable mélomane.

Le Président rappelle quelques dates et événements qui font l'actualité de l'Association :

- Avant le concert du Los Angeles Philharmonic, dirigé par Gustavo Dudamel se tiendra le dernier cocktail des Amis au Bar 2 Ouest, le lendemain de l'Assemblée.
- De nombreuses activités (répétitions générales, visites hors les murs) continueront d'être proposées aux Amis au courant du mois de juin.
- Un peu plus loin, après la rentrée : la prochaine édition du Concert des Amis qui aura lieu le dimanche 15 décembre. Le thème qui a été choisi suite au vote des membres est : « L'Eau ». Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 juin.

Jean Bouquot remercie également l'équipe de l'Association, ainsi que les 5 Amis bénévoles, Philippe Bernard, Etienne Dudouit, Marie Guerrucci, Philippe Gallet et Monique Solomon, qui aident beaucoup l'équipe.

- Précisions sur le déroulement de l'AG : les votes des résolutions ont déjà été soumis par mail et pris en compte jusqu'au mardi 29 mai à minuit.
- Nous avons reçu 49 pouvoirs et 10 votes ont été transmis par les personnes à distance.

Après ces informations, Jean Bouquot remercie Thibaud de Camas, Directeur général adjoint de l'établissement, pour sa présence et sa participation à l'assemblée.

2) Préambule par la Direction Générale de la Philharmonie (Thibaud de Camas)

Thibaud de Camas salue l'assemblée et remercie les Amis pour leur soutien à l'établissement. En termes de fréquentation, la Philharmonie a retrouvé le niveau d'avant Covid. Le directeur général

adjoint fait également mention du lancement de saison 2024-25 : plus du tiers des sièges de la salle ont déjà été réservés, il souligne également l'avantage que possèdent les Amis pour les réservations des concerts. Les expositions fonctionnent très bien, l'installation *En Amour* a enregistré un chiffre de 38 000 entrées, une réussite, et *Metal Diabolus in Musica* connaît également un très bon démarrage. L'établissement a aussi bon espoir que la période des JO soit propice à faire découvrir l'établissement et ses expositions à des publics plus larges.

Le Directeur général adjoint, continue en mentionnant la situation économique actuelle compliquée dans laquelle évolue l'établissement. Ce contexte justifie le rôle essentiel du mécénat et la fidélité des mécènes. En effet, si les résultats en termes de fréquentation sont excellents, les résultats budgétaires sont plus difficiles car l'inflation pèse sur les coûts fixes alors que les aides de l'État restent stables. Il apparaît alors important au Directeur Général adjoint de remercier les différents cercles de mécènes.

Enfin, Thibaud de Camas indique que l'établissement a la volonté de rendre la saison 2024-2025 plus vivante et variée grâce aux différentes célébrations Une année de jubilé qui permettra de fêter les 10 ans de la Philharmonie, les 30 ans de la Cité de la Musique, les 100 ans de la naissance de Pierre Boulez, ou encore les 15 ans du projet Démos.

3) Suite de l'Assemblée Générale

1^{ère} résolution

Présentation de la synthèse du Rapport moral par Alice Guo, administratrice.

- En 2023, l'Association comptait **718 membres**,
- L'Association comptait **571 membres cotisants**, soit une augmentation de **+ 10 %** (+52 adhérents) par rapport à 2022 (519 cotisants). Par ailleurs, la **tendance « qualitative »** qui avait été soulignée l'année dernière se poursuit, avec une proportion des membres au niveau « Soutien » et « Donateur » qui continue de croître.
- Les **147 membres restants sont membres de droit**, ne payant pas de cotisation mais bénéficiant des avantages des Amis : grands donateurs des campagnes de mécénat participatif *Donnons pour Démos*, Grands Mécènes, donateurs via la Fondation Philharmonie de Paris. Ils représentent 20% des membres de l'Association
- En 2023, **157 personnes ont adhéré pour la première fois** à l'Association des Amis (108 primo-donateurs en 2022). Un nombre de nouveaux adhérents qui augmente, témoignant d'une **attractivité de l'Association** auprès du public de la Philharmonie.
- Par ailleurs, le **taux de fidélité des Amis** (Amis 2022 ayant renouvelé leur cotisation en 2023) **s'élève à 80 %**, contre 70 % l'année précédente. Un bon témoin également de la bonne santé de l'Association
- **Plus de 100 événements** ont été organisés en 2023 pour les Amis : visites des expositions temporaires, répétitions, rencontres avec des artistes de la saison, cocktails, visites hors les murs...
- Ces événements nombreux et variés ont été autant d'occasions de se voir, d'échanger et aussi de **faire découvrir notre Association** à de nouvelles personnes, en les invitant à participer, notamment à des moments de convivialité.
- Le **6^{ème} Concert des Amis a eu lieu le 3 décembre**, où une quinzaine de musiciens membres de l'Association des Amis et du Cercle de l'Orchestre de Paris se sont produits au Studio. Comme

évoquée en introduction, la **prochaine édition se tiendra le 15 décembre 2024**, sur le thème de « L'Eau ». Les candidatures sont ouvertes !

- **L'enjeu des jeunes Amis** est important pour l'Association. Sur l'année 2023, **73 membres cotisants (13%) ont moins de 40 ans** et bénéficient d'une adhésion « Jeunes Amis » à – 50 % (pour rappel : 61 jeunes en 2022, 58 en 2021). Un chiffre en progression donc, et que nous espérons voir augmenter grâce à une stratégie jeune dédiée.
- A cette fin, un questionnaire a été transmis aux Jeunes en octobre afin de connaître leur avis, et un verre en après-concert a été organisé le 28 novembre, l'occasion de se rencontrer et aussi de faire connaître les Jeunes Amis.

Cf. [Rapport moral 2023](#)

*Point soumis au vote par Jean Bouquot – L'Assemblée générale approuve le **Rapport moral 2023***

88 pour, 0 abstention, 0 contre

2^{ème} résolution

Présentation du rapport financier par François-Xavier Villemin, trésorier de l'Association

- Un compte de résultat excédentaire : inflation contenue

Sur l'année 2023, le compte de résultat est excédentaire, avec un résultat d'exploitation positif de 50 000 €, reporté sur les réserves de l'Association.

Différents éléments contextuels ont eu des **effets sur les dépenses de gestion et salariales**. D'abord, **l'inflation** qui a connu une explosion cette dernière année a nécessairement impacté l'ensemble des postes de dépenses, notamment les coûts des réceptions. De plus, **différents mouvements de personnel** en 2023, ainsi qu'une **revalorisation salariale dans le contexte inflationniste**, ont engendré une augmentation des charges salariales (+ 4000€). Du côté des recettes, les cotisations ont augmenté de **+ 7 000 €** par rapport à 2022. S'ajoutent à cela les recettes du concert des Amis ainsi que les intérêts de livrets pour un montant de **7 000 €**

On retrouve un résultat d'exploitation légèrement inférieur à celui de 2022, lié notamment à un contexte économique tendu, mais dont les effets ont été limités par une **très bonne année de collecte** ainsi qu'**une gestion prudente** des fonds de l'Association (baisse du nombre de cocktails sur le deuxième semestre par exemple).

L'état des cotisations et des dons reversés : une année record

Au cours de l'année 2023, **571 donateurs** ont adhéré à l'Association en payant leur cotisation et **147 personnes** ont été membres de droit (donateurs de la campagne *Donnons pour Démos* ne payant pas de cotisation, donateurs à la Fondation Philharmonie de Paris, Grands Mécènes, Cercle Démos).

L'Association compte donc au total **718 membres** (contre 646 en 2022), soit **+ 11 %**.

Le **montant total des cotisations** des membres a augmenté, s'élevant à **99 781 €**. Pour rappel, le montant des cotisations s'élevait en 2022 à 92 102 €, ce qui correspond à une évolution de **+ 8,3 %**. Par ailleurs, la Fondation Philharmonie de Paris s'acquitte d'une participation forfaitaire annuelle d'un montant de

3 300€ pour permettre la cultivation des Membres de droit de la Fondation. Le versement 2022 n'ayant pas eu lieu, 6 600€ ont été versés à l'Association des Amis en 2023.

Notons que 271 980 € de dons sous forme de **mécénat** ont été **redistribués en 2023** par l'Association à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris (contre 275 k€ l'année précédente) :

- **151 980 €** au titre des dons des Amis sur l'année 2023 (contre 131 550€ en 2022),
- **30 000 €** de dons des Grands Mécènes collectés en 2023 (contre 41 244 € en 2022),
- **90 000 €** au titre du programme *Prima La Musica* (contre 102 500 € en 2022).

Par ailleurs, un montant de **55 000 €** provenant du résultat d'exploitation 2022 a fait l'objet d'une affectation vers : le soutien au financement du projet de la galerie du tout-monde du Musée de la musique (25 000 €), des bourses d'étude accordées à des chercheurs associés au Musée de la musique, financées à hauteur de 70% par l'Association et à 30% par le Musée (15 000 €) et l'accueil en résidence de musiciennes ukrainiennes de l'Orchestre symphonique de Kiev (15 000 €), votée lors de l'Assemblée générale de l'Association en juin 2023.

S'ajoutent également **1 785 €** de dons au projet Démos provenant du Concert des Amis 2023, ainsi que **104 700 €** collectés au profit des orchestres Démos à l'occasion de la vente aux enchères qui s'est tenue au mois de novembre 2023.

On atteint donc un total exceptionnel de **433 465 € reversés à la Philharmonie en 2023**. Pour rappel, en 2022, 365 189 € avaient été reversés, soit une progression de 18,7 %

Cf. document « [Rapport financier](#) » plus détaillé

*Point soumis au vote par Jean - L'Assemblée générale approuve le **Rapport financier 2023***

88 pour, 0 abstention, 0 contre

3^{ème} résolution

*Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve l'**arrêté des comptes 2023** tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration et donne ainsi **quitus pour leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023**.*

88 pour, 0 abstention, 0 contre

4^{ème} résolution : Affectation du résultat 2023

Jean Bouquot reprend la parole pour présenter la 4^{ème} résolution, visant à affecter en partie le résultat d'exploitation au soutien de projets de la Philharmonie.

Chaque année, l'Association des Amis choisit d'amorcer et/ou de soutenir des grands projets de l'établissement. L'an passé, Alexandre Girard-Muscagory, conservateur du patrimoine au Musée de la musique, chargé des musiques et cultures non occidentales, avait présenté le projet de réaménagement du Musée dit « du tout monde » à l'occasion de l'Assemblée Générale

Le projet du tout-monde du Musée de la musique, consiste en une large refonte de son espace consacré aux musiques du monde, situé actuellement à la toute fin du Musée, en marge d'un parcours chronologique centré exclusivement sur l'histoire de la musique européenne. Les instruments « non-européens » qui y sont exposés sur un principe de vitrines géographiques y apparaissent fortement

décontextualisés et déhistoricisés. Avec ce projet, le Musée souhaite s'inscrire dans la dynamique des musées soucieux de contribuer à leur échelle à la décolonisation des savoirs en faisant dialoguer les collections européennes et non-européennes dans une perspective globale du phénomène musical.

Intervention de **Thibaud de Camas sur ce point** : Le directeur général adjoint indique que le mécénat prend une place de plus en plus importante, notamment sur ces projets d'ampleur. Aujourd'hui le Musée de la musique est plus un musée des instruments de musique occidentale. Le projet est d'inclure également la musique populaire et autres musiques et de proposer un parcours avec la présence d'instruments des cultures extra-occidentales comme le Japon ou l'Afrique au sein même du parcours chronologique. L'inauguration de ce nouveau parcours aura lieu en mai 2025, à l'occasion de l'anniversaire du Musée.

L'Association souhaite continuer à apporter son soutien à ce projet majeur du Musée.

Outre le soutien à ce projet majeur du musée de la Musique, il est proposé cette année d'affecter une partie du résultat d'exploitation différemment. En effet, le contexte économique complexe dans lequel évolue la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, amène à une réflexion nouvelle. Les besoins financiers de la Philharmonie augmentent, alors même que les subventions publiques tendent à baisser, aussi les activités de mécénat prennent une place très importante. Il est donc proposé qu'**une partie du résultat d'exploitation soit utilisé pour investir aux côtés de la Philharmonie** pour le déploiement d'une ressource humaine supplémentaire au sein du service mécénat, soit le financement d'un poste au sein de l'Association pour un CDD de 12 mois dans un premier temps.

L'une des missions de la personne embauchée sera d'œuvrer à la communication de l'Association des Amis, et notamment développer la visibilité sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'Association afin de se faire connaître plus largement, en promouvant ses valeurs de convivialité et de partage, mais également en mettant en avant les nombreux événements organisés comme le Concert des Amis.

Sur l'année 2024, il est envisagé que ce poste soit recruté à partir du mois de septembre, pour une durée de 4 mois environ (septembre – décembre).

Point soumis au vote par Jean Bouquot – L'Assemblée générale approuve **l'affectation du résultat 2023** comme suit :

- **30 000€** pour le financement du projet de la **galerie du tout monde** du Musée de la musique afin de continuer à accompagner ce projet majeur de la Philharmonie
- **20 000 €** pour financer un nouveau poste au sein de l'Association, recruté pour un CDD de 12 mois à partir de septembre 2024
- **25 000€** en réserves pour faire face aux aléas 2024

88 pour, 0 abstention, 0 contre

5^{ème} résolution : Présentation du budget prévisionnel pour 2023

Prise de parole de François-Xavier Villemin, trésorier de l'Association

Le **budget prévisionnel des dépenses 2024 (263 000 €)** est en hausse par rapport au réalisé 2023 (253 000 €) :

- Les charges de personnel devraient être à peu près stables
- Les frais de réceptions continueront d'être impactés par le contexte économique et devraient augmenter de 8 000€
- Par ailleurs, l'Association devra également s'acquitter de certains lots dits expérimentiels de la vente aux enchères organisée au bénéfice de Démos en 2023 et se tenant en 2024, pour **6 000 €**.

Côté recettes, la **part de financement** accordé par la Philharmonie de Paris à l'Association connaîtra une légère augmentation et s'élèvera à **181 000 €** pour l'année 2024, suite à la signature de l'annexe 1 quater de la convention-cadre de coopération le 26 janvier 2022.

La part espérée des cotisations des membres (part de l'adhésion non déductible) reste stable à **100 000€** (pour rappel, 99 781 € de cotisations collectées en 2023).

La part espérée de **mécénat collecté** et directement reversée est estimée à **261 000€** comprenant :

- Une part de mécénat individuel pour **171 000 €** :
 - o Programme Amis : **147 000 €** (150 130 € en 2023);
 - o Coup de pouce à la Billetterie solidaire : **2 000 €** ;
 - o Grands Mécènes : **20 000 €** ;
 - o Dons en faveur de Démos à l'occasion du concert des Amis : **2 000€** ;
- Une part de mécénat d'entreprise (*Prima La Musica*) pour **90 000€**

Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve le **budget 2023**

87 pour, 1 abstention, 0 contre

6^{ème} résolution : Présentation de la nouvelle grille d'adhésion de l'Association

Depuis 2017, la grille d'adhésion à l'Association, et notamment le coût de la cotisation n'a subi aucun changement. Cela en dépit de coûts plus importants auxquels l'Association doit faire face à cause de différents **éléments conjoncturels** – contexte inflationniste important qui impacte les prestataires (augmentation des coûts d'impression, des prix des traiteurs et des coupes de champagnes notamment) – et **structurels** : augmentation du nombre de membres de l'Association, des participants aux cocktails. Sur les cinq dernières années, les dépenses ont augmenté de près de **30 000€**.

Une refonte de la grille d'adhésion permettrait de **compenser ces évolutions**, pour **continuer à proposer des cocktails et événements** tout au long de la saison aux membres, mais aussi afin de **collecter davantage de dons**, ce qui est essentiel dans le contexte économique global de la Philharmonie.

La proposition de la nouvelle grille a été transmise par mail à tous les membres dans l'Ordre du Jour de cette Assemblée. La cotisation à l'Association **passse de 200€ à 230€** pour les membres (de 100 à 115€ pour les membres jeunes). Les **niveaux de dons évoluent également** afin de conserver une grille cohérente.

Si la proposition de grille est approuvée par l'Assemblée Générale, elle entrera en vigueur au **01/09/2024** (début de la rentrée symphonique).

Point soumis au vote par Jean Bouquot – L'Assemblée générale approuve la nouvelle grille d'adhésion

87 pour, 0 abstention, 1 contre

7^{ème} résolution : Élection des membres au Conseil d'Administration de l'Association

Point soumis au vote par Jean Bouquot – L'Assemblée générale approuve l'entrée au conseil d'administration de Mireille Maurel et de Frédérique Cassereau

87 pour, 0 abstention, 1 contre

4) Remarques diverses reçues au cours de l'Assemblée

Patricia Barbizet, ancienne présidente du conseil d'administration de la Philharmonie de Paris, se manifeste pour féliciter les équipes à la fois de la Philharmonie et des Amis pour leur très bon travail, et l'excellente année qui s'est écoulée.

Jean Bouquot, Président de l'Association, remercie Patricia pour ses propos et aussi pour l'engagement qu'elle a tenu auprès de l'établissement pendant toutes ces années, en tant que Présidente du Conseil d'Administration de la Philharmonie mais aussi en tant que fondatrice de l'association des Amis.

Remarque d'un membre : *Les spectacles (du programme Musique en Scène) sont formidables durant cette saison et pour la prochaine saison. Ce programme permet aussi un renouvellement du public que l'on constate les soirs de spectacle, c'est une bonne chose.*

R (Thibaud de Camas, Directeur Général adjoint) : Nous transmettons à Olivier Mantei (Directeur Général). C'est une chose à laquelle il tient beaucoup, on essaye d'instaurer un dialogue entre la musique et quelque chose sur scène. Nous sommes très heureux que vous ayez apprécié.

Jean Bouquot
Le Président

